

Vivre à

Quetigny

JUIN/JUILLET/AOUT 2017 | N°193

Ville couleur

**Deux réhabilitations
exemplaires** p.10



Nature en ville
**Des espaces verts
au naturel** p.6



Travaux Cœur de Ville
C'est parti ! p.11



Festival En Quet'd'ailleurs
Succès de la 2^e édition p.15



au quotidien

4 Carnet noir : Michel Besnard, un nouveau chantier éducatif pour raccrocher un parcours d'insertion, les réunions de quartier reprendront à la rentrée, le Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance poursuit son cycle de formation.

actualités

6 Nature en ville : des espaces publics gérés différemment

7 Bientôt un nouveau producteur bio à Quetigny

8 Un projet graff' qui habille les transformateurs Erdf

9 Publicités : un règlement intercommunal qui préserve le paysage

10 Réhabilitation spectaculaire de plus de 150 logements collectifs

11 Projet Cœur de Ville, le chantier est lancé

dans les quartiers

12 Les travaux près de chez vous

associations

13 De nouveaux projets pour le Secours Populaire Français

14 Le Collège Jean Rostand champion de France de course d'orientation

culture

15 Festival En Quet'd'ailleurs : succès de la 2^e édition

ville pratique

16 Tribune libre

17 Les permanences de Château Services

18 Les infos pratiques : les élus à votre écoute, Epimut recherche des bénévoles, opération tranquillité vacances, canicule : des conseils de prévention.

« Vivre à Quetigny-Magazine »

Mairie de Quetigny - 21800 Quetigny
Tel : 03.80.48.28.30.

Courriel : communication@quetigny.fr

Directeur de la publication : Rémi Détang

Rédaction & photos :


Olivier Carisey, Nicolas Zucchiatti, Audrey Varanguin.

Design graphique et pao : Leloublanp.

Photogravure, impression : ICO Dijon

Distribution : ESAT « Le Mirande »

Dépôt Légal : 3^e trimestre 2017

La reproduction, même partielle,
du magazine est strictement interdite
www.quetigny.fr  Vivre à quetigny



« Précipitation n'est pas raison »



La mobilisation de tous – élus, représentants de parents d'élèves, équipes éducatives – a permis de limiter le nombre de fermetures de classe prévues à la rentrée dans les écoles de Quetigny.

Une classe de la maternelle des Huches a ainsi été préservée et un nouveau comptage sera nécessaire à l'école maternelle de la Fontaine-Aux-Jardins. En revanche, deux fermetures de classe sont inéluctables, l'une à l'école élémentaires des Cèdres, l'autre à l'école maternelle Nelson-Mandela.

Ces dernières reflètent bien le « vieillissement » de la population observé dans certains quartiers et la nécessité de permettre à nos jeunes de rester à Quetigny et d'attirer de nouvelles familles comme le veut le projet Cœur de ville.

Un autre sujet anime les discussions autour de l'école... **je veux parler des rythmes scolaires.** Fidèles à notre méthode, nous voulons prendre le temps de la réflexion et de la concertation avant d'arrêter une position. La formule actuelle sur quatre jours et demi sera donc reconduite pour l'année scolaire à venir d'autant que nous n'avons pas, à ce jour, d'information précise de la part du gouvernement. **Pour ma part, je regrette que l'intérêt de l'enfant, qui avait été au cœur de la loi de refondation de l'école, soit le grand absent de ce nouveau débat.**

Au fur et à mesure des rénovations de façades, Quetigny se pare de couleurs plus vives qui illustrent le nouveau visage de la ville. Cette mutation urbaine va connaître sa consécration avec **le projet Cœur de ville** dont on connaît désormais le calendrier de réalisation.

Dès cet été, le chantier démarre par des travaux de démolition puis de viabilisation de l'espace situé entre l'avenue du Château et l'avenue du Cromois qui accueillera des futurs logements.

Ce grand projet va transformer Quetigny et changer la vie de ses habitants.

Comme je m'y étais engagé, je reviendrais vers vous pour **13 nouvelles réunions de quartier** qui seront l'occasion, **à la rentrée**, de vous rencontrer, vous écouter et de dresser ensemble un bilan à mi-mandat de l'action municipale.

Enfin, je profite de cette fin de saison pour **féliciter tous les sportifs, petits et grands**, qui ont porté haut les couleurs de Quetigny en football, judo, golf... et **ont fait honneur aux valeurs du sport** qui sont le dépassement de soi, le respect de l'adversaire et des règles du jeu, la solidarité, l'esprit d'équipe, le goût de l'effort...

A la rentrée, chacun pourra profiter du nouveau parcours sportif de santé qui va démarrer par l'installation d'un équipement de « streetworkout » sur la plaine Mendès-France avant de traverser la ville de part en part.

Bel été et bonnes vacances.

Rémi DÉTANG
Maire de Quetigny
Vice-Président de Dijon métropole

Nécrologie

MICHEL BESNARD NOUS A QUITTES

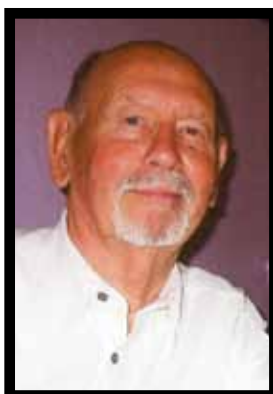


Photo : X

Provoquant une vive émotion, Michel Besnard s'est éteint le 4 mai dernier à l'âge de 82 ans. Natif de Paris, il s'était installé en Côte-d'Or à 22 ans à Clénay où il s'est rapidement investi dans la vie locale. Il fut tour à tour secrétaire de mairie, conseiller municipal puis maire jusqu'en

1989 de ce village dont il a été fait maire honoraire par le Préfet en 2005. Cette même année, il fut nommé également président de l'Association des anciens maires et adjoints de Côte-d'Or (Adama), poste qu'il occupa durant 10 ans.

C'est en 1990 qu'il s'est installé à Quetigny et s'est inscrit très rapidement au sein du comité du jumelage coopération. Il en fut le trésorier pendant 12 ans. Sa bonhomie, sa gentillesse, son honnêteté et son sens de la solidarité et du relationnel appréciés de tous laisseront le souvenir d'un homme bon et dévoué pour les autres. ✨

Chantier éducatif

6 JEUNES REMOBILISÉS DANS UN PARCOURS D'INSERTION

La Ville et ses partenaires (1) ont mis en oeuvre en juin dernier un nouveau chantier éducatif consistant à la rénovation (tapisserie, peinture, entretien du jardin) d'une maison de Scic habitat Bourgogne située allée des poètes aux Allées Cavalières. S'inscrivant dans une démarche de prévention, ces chantiers permettent à des jeunes en décrochage scolaire, sans qualification d'être remobilisés autour d'un projet scolaire ou professionnel en leur redonnant goût au travail et



estime de soi. Encadrés par un professionnel technique et un éducateur de prévention spécialisée, ces jeunes ont mis à profit ces trois semaines de chantier entre la remise en état du logement en matinée et un accompagnement socio-éducatif l'après-midi (définition de projet professionnel, recherche d'employeur, de formation...) leur permettant de raccrocher un parcours d'in-

Réunions de quartier

A VOTRE RENCONTRE A LA RENTRÉE

Après 14 réunions de quartier organisées en 2016, le Maire Rémi Détang et son équipe municipale seront de nouveau à votre rencontre dans votre quartier à la rentrée. Ces temps d'écoute, d'échanges et d'information permettent de soulever des questions ou des problèmes qui se posent dans un quartier (aménagement, voirie, sécurité routière, accessibilité, tranquillité...) afin d'envisager ensemble des solutions mais aussi d'aborder largement des sujets de la vie



municipale, les projets de la Ville.

Souvent riches et intéressants, ces discussions et débats autour du quotidien d'un quartier sont essentiels à la vie démocratique de la commune et permettent de mieux cerner tout aussi bien les attentes et besoins des habitants que les décisions et actions municipales. Les dates de ces rendez-vous de proximité seront communiquées dans le prochain numéro de septembre et via des invitations. ✨

sertion. Un bilan positif est enregistré suite aux chantiers d'insertion 2016. Sur les 11 jeunes qui ont participé à ce dispositif, 7 ont retrouvé le chemin de l'emploi, de l'apprentissage, de la scolarité ou encore du travail intérim régulier. ✨

(1) - SCIC-habitat-Bourgogne, Mission Locale, Educateurs de prévention et Mission passerelle vers l'emploi de l'ACODÈGE, Préfecture de Côte-d'Or, Département de Côte-d'Or et Auxois Nord Services.

LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES EN DEBAT



Les questions de tranquillité publique sont multiples et ne se résument pas simplement aux faits de délinquance «classique» (vols, trafics de drogue, insécurité, homicides, incivilités...). Savez-vous que les 2/3 des interventions des forces de l'ordre consistent à gérer des faits de détresse familiale, de fugue, d'alcoolisme, de tentative de suicide ?

Se former pour mieux agir

C'est pourquoi, les partenaires du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) se sont emparés de la problématique des violences intrafamiliales ou conjugales au cours d'une journée de formation en mai dernier. Régulièrement organisées, ces formations sont essentielles afin de conforter la dynamique partenariale de cette instance dont le rôle est de permettre un échange permanent d'informations entre les acteurs de la tranquillité publique (1) et d'apporter des réponses concrètes aux situations de délinquance et d'incivilités. Premier niveau d'information sur les violences intrafamiliales ou conjugales, connaissance des principaux professionnels concernés et leur champ d'intervention (médecine légale, juristes, thérapeutes), reconnaissance accrue des acteurs de terrain pour un maillage satisfaisant du territoire, informations pratiques et utiles pour orienter au mieux les victimes ont été autant de thématiques étudiées avec les interventions précieuses de Solidarité femmes 21, de la direction départementale des droits des femmes et à l'égalité femme - homme, du centre d'information du droit des femmes et des familles, de l'association France victime 21.

Une journée de formation studieuse pour les partenaires du CLSPD qui a permis de définir des axes de travail et des actions à mettre en place mais aussi d'entretenir une dynamique collective autour des questions de tranquillité publique. ✨

(1) Instance animée par le 1^{er} adjoint au Maire de Quetigny et qui réunit le délégué du Préfet, des élus et services de Quetigny, la gendarmerie, la police municipale, l'association Grand Dijon médiation, la prévention spécialisée Acodège, les assistantes sociales du Département, le collège Jean Rostand, le bailleur Scic Habitat Bourgogne, Kéolis.

Vous ne recevez pas Vivre à Quetigny

La Municipalité porte une attention toute particulière à la distribution du magazine municipal.

Ce support d'information est en effet destiné à tous les habitants.

Si vous ne le recevez pas, n'hésitez pas à le signaler rapidement auprès du service information de la Mairie (03.80.48.28.30) ou par e-mail : communication@quetigny.fr.

A noter que l'apposition de l'autocollant "Stop Pub" sur votre boîte aux lettres ne vous empêche pas de recevoir "Vivre à Quetigny".



Gestion différenciée des espaces publics

Quetigny accueille **la nature en ville**

Passer d'un fleurissement purement esthétique à un fleurissement raisonné conjuguant un patrimoine vert harmonieux, le respect de la biodiversité et la protection des ressources naturelles, c'est tout l'enjeu de la gestion différenciée des espaces publics adoptée par Quetigny.

La gestion différenciée bouscule les pratiques d'entretien des espaces publics (espaces verts, trottoirs, parvis, placettes...) en développant une dimension écologique supérieure tout en tenant compte des moyens financiers et humains pour assurer cette mission. En d'autres termes, Quetigny ajoute une bonne dose de développement durable dans ses savoir-faire pour valoriser ses espaces avec une gestion optimisée. Création de paysages diversifiés notamment des nouveaux types d'espaces plus libres, limitation des impacts négatifs sur l'environnement, amélioration du cadre de vie et apport d'espèces végétales régionales sont autant d'objectifs recherchés.

Un gage de durabilité et de pérennité

La mise en place d'une gestion différenciée d'espaces publics prend du temps. La Ville est engagée depuis plusieurs années dans des pratiques d'entretien raisonné respectueuses des équilibres naturels. Labellisée 4 fleurs depuis 2009, Quetigny a su s'adapter aux nouveaux critères en développant un fleurissement plus durable, respectueux de l'environnement tout en conservant une haute qualité esthétique et dynamique lui permettant de rester dans le fleuron des villes fleuries. Quetigny fait aussi référence dans la région Bourgogne Franche-Comté en matière de nouvelles techniques d'entretien sans pesticides (0. Phyto). Elle a également largement développé la protection biologique intégrée (pièges à phéromones, savon noir...) avec 100% de gestion écologique dans les serres municipales et dans les parcs arborés.

Proposer une alternative aux pelouses et aires sablées

En dehors des massifs d'arbustes et des arbres qui bénéficient déjà d'une gestion optimisée limitant les interventions d'entretien, la Ville s'attache à développer des réserves de biodiversité avec la mise en place de

prairies naturelles fleuries et colorées dans ses espaces verts. Ainsi Quetigny préserve davantage la nature en remplaçant les tontes régulières par des opérations de fauchage tardif (1). Par ailleurs d'importantes surfaces d'aires sablées (places, rues, parvis, trottoirs...) sont progressivement enherbées avec des semences spécifiques nécessitant peu d'entretien. Favorisant la biodiversité tout en réduisant les coûts d'entretien, ces nouveaux moyens utilisés par la Ville répondent à un besoin croissant de nature en ville et aux enjeux écologiques. ☀

Pour en savoir plus, la Ville organise une soirée d'information et d'échange faisant suite aux 14 réunions de quartier « L'entretien et la propreté des espaces verts et des voies de Quetigny » Jeudi 6 juillet à 18h30, espace Mendès-France. Entrée libre.

(1) - 75 000m² de pelouses tondues auparavant (12 à 16 tontes annuelles) seront fauchées 1 à 2 fois par an.



Quetigny ville nourricière

En quête d'un nouveau producteur bio

Engagée dans une démarche de développement durable depuis de nombreuses années (Agenda21, plan climat, TEPCV*), Quetigny souhaite amplifier le développement de l'agriculture biologique sur son territoire afin d'augmenter l'autonomie alimentaire locale. Cela passe par l'installation d'une nouvelle exploitation agricole bio.



A l'heure où les terres agricoles diminuent et où la population augmente dans de nombreuses villes, la question de la production agricole future se pose. Le concept de ville nourricière qui favorise la production alimentaire locale et tend vers l'autonomie alimentaire intéresse particulièrement Quetigny et Dijon métropole. Avec ce projet d'installation d'un nouveau producteur bio, il s'agit à la fois de promouvoir l'agriculture biologique, de créer une activité agricole, de valoriser un terrain communal, de rapprocher le consommateur du producteur et de lutter contre le réchauffement climatique.

43 ha rendus à l'agriculture

L'accès au foncier est l'un des principaux freins à l'installation de nouveaux paysans. En rendant 43 ha en zone agricole dans son Plan Local d'Urbanisme (Voir Vaq 192), la Ville a pris un engagement fort. Via un bail rural à clause environnementale, un terrain de 4 ha situé au lieu-dit de la « Fontaine verrin » à la sortie de Quetigny, le long de la route de Courternon, a d'ores et déjà été réservé et

sera mis à disposition pour l'installation d'un producteur bio.

L'appel à candidature est lancé

La création de cette ferme bio à Quetigny devra répondre à un cahier des charges précis intégrant une labellisation en agriculture biologique, voire des projets en biodynamie ou en permaculture. Le type de production autorisée englobe le maraîchage, la production de plantes aromatiques et médicinales, l'arboriculture ou petits fruits ou encore un petit élevage de plein-air (caprin ou volaille dont poule pondeuse). La commercialisation exigée est en circuit court avec de la cueillette ou vente directe privilégiée. La dimension pédagogique à destination notamment des scolaires, pour l'accueil du public ainsi qu'une grande qualité paysagère de l'installation seront des atouts non négligeables du projet.

A noter que l'analyse des dossiers des porteurs de projets sera réalisée par la Ville avec le concours de l'association Bio Bourgogne, spécialisée en agriculture biologique et qui pourra apporter par la suite des conseils réglementaires et techniques pour bonifier le projet du producteur bio sélectionné. ✨

Appel à candidature :

Quetigny.fr/agenda21
Contact : Benoît Kubiak,
mission Agenda21
au 03.80.48.28.30.

* Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte.

Quetigny tournée vers le bio

2 Le nombre d'exploitations agricoles en maraîchage bio avec une vente directe.

250 Le nombre de parcelles des jardins familiaux sur 6 ha gérée par une association qui développe un jardinage au naturel sans oublier les jardins partagés des Huches.

10% La part des foyers quetignois consommant des légumes bio ou cultivés selon la charte des jardins familiaux.

20% Pourcentage de produits bio dans les assiettes des écoliers Quetignois.

5000 Le nombre de visiteurs à la 1^{ère} édition d'un des plus grands marchés bio de Bourgogne-Franche-Comté. La 2^e édition aura lieu le samedi 23 septembre place centrale Roger-Rémond.



Photo : X

Ecole maternelle Nelson-Mandela

Un banc de l'amitié pour gérer ses émotions

Dans le cadre de son projet d'école, l'équipe pédagogique de l'école maternelle Nelson-Mandela a réalisé un travail avec les écoliers autour des émotions : nommer une émotion, ressentir cette émotion corporellement, mimer une émotion... Ce projet a pris forme en début d'année scolaire avec la mise à disposition par la Ville d'un banc en vue de le transformer en banc de l'amitié fixé dans la cour. En effet, un enfant qui se sent seul, triste, boudeur ou encore en colère peut ainsi aller s'asseoir sur ce banc singulier et être ainsi repéré par les autres qui peuvent alors le reconforter, lui proposer un jeu ou l'écouter.

Ce projet a séduit les écoliers : les élèves de grande section l'ont peint aux couleurs de l'arc en ciel tandis que les moyens et les petits l'ont décoré de mots sur le thème de l'amitié et de petits soleils suspendus. Une belle initiative pédagogique saluée par les représentants des parents d'élèves et le Maire lors de l'inauguration du 29 juin dernier. ✨

Projet graff

Des décorations pour voyager



S'inscrivant dans un projet graff piloté par la Ville symbolisant des valeurs fortes d'engagement et de citoyenneté, 7 jeunes filles âgées de 14 à 17 ans ont réalisé au printemps des fresques murales sur deux transformateurs ERDF situés dans le quartier de Fontaine Village (rues des Vergers et de la Veuglotte). Encadrées par un artiste graph et un animateur du service enfance jeunesse, elles ont laissé

libre court à leur imagination pour égayer le quartier. A noter que les habitants ont été associés pour le choix du visuel de la Veuglotte. En contrepartie de leur investissement sans faille, Inès/ Aïda / Smahane / Ketsia / Lilia / Audrey / Dunya ont eu la possibilité d'élaborer et construire leur séjour de vacances d'été à Bellecin dans le Jura. Un dispositif « donnant, donnant » leur permettant de gagner en autonomie grâce notamment à un soutien financier de SCIC Habitat Bourgogne.

Ces deux créations de fresques murales ont été inaugurées et présentées aux élus et habitants du quartier le 3 juillet. ✨

TELEGRAMMES

> DEVISE REPUBLICAINE

Marquant la volonté de réaffirmer la devise républicaine « Liberté Egalité Fraternité » sur tous les frontons des écoles, une plaque a été dévoilée le 28 juin dernier à l'école élémentaire Les Huches François-Mitterrand en présence des enfants, parents d'élèves, équipe pédagogique et élus (1). L'occasion pour le Maire Rémi Détang d'encourager les projets pédagogiques travaillés dans les classes autour de la thématique « Moi, mon école, ma ville, ma république » et des valeurs qui fondent notre nation et l'école républicaine.

(1) - Tous les frontons des écoles maternelles ont été équipés récemment.

> CHOISIR ET RESERVER UN MODE DE GARDE

Pensez à préparer votre rentrée 2017 ! Pour tout besoin d'un mode d'accueil, (accueil régulier ou occasionnel) concernant votre jeune enfant de moins de 4 ans, vous pouvez trouver des renseignements auprès du RAM (Relais Assistantes maternelles), Guichet unique Petite Enfance pour la Commune, au 03.80.46.70.76.

Permanence le jeudi après-midi de 14h à 18h30 ou sur RDV.

> FETE DE L'ENFANCE

La Ville et ses partenaires organisent le mardi 29 août la Fête de l'enfance au parc du Grand Chaignet de 14h à 17h. De multiples animations jeux seront organisées au cours de cette journée festive, clôturée par une séance de ciné en plein air avec la projection du film tout public « Shaun le mouton » à 21h.

> LA MDEF DEVIENT CREATIV'

La Maison de l'emploi et de la Formation du bassin dijonnais dont un point relais est installé à Château Services devient CREATIV' (Compétences-Recherche-action-Emploi-Anticipation-Territoire-Innovation-Valeurs). Cette structure toujours dédiée à l'emploi se veut plus collaborative avec les entreprises, les acteurs publics et paritaires pour faire face aux défis du marché du travail et à la préoccupation d'accès à l'emploi des femmes et des hommes les plus éloignés.



Règlement Local de Publicité Intercommunale

Un cadre de vie préservé

En mai dernier, le Conseil municipal a rendu à l'unanimité un avis favorable sur le projet de règlement Local de Publicité Intercommunale (RLPI) dont l'enjeu est de préserver le cadre de vie des habitants du Grand Dijon en encadrant la publicité dans le paysage urbain. Précurseur en ce domaine, Quetigny a largement contribué à son élaboration.



L'affichage publicitaire constitue un élément prégnant du cadre de vie urbain qui impacte le paysage et peut devenir source de pollution en l'absence de dispositions pour en assurer la maîtrise. C'est pourquoi le RLPI a pour objectif d'encadrer la publicité extérieure (panneaux sur façades ou scellés au sol) et les enseignes (sur façades, bannières, totems...) afin de préserver le patrimoine urbain et végétal du Grand Dijon.

Quetigny précurseur.

La Municipalité a toujours été vigilante en matière de dispositifs publicitaires en disposant d'un règlement Local de Publicité (RLP) strict depuis 1991 qui fait toujours référence en ce domaine (Jurisprudence Quetigny, Conseil d'Etat 31 juillet 1996, n°161146). Les prescriptions établies dans le RLP quetignois préfiguraient déjà du souci de la protection de l'environnement pour une commune qui abrite une zone commerciale importante (1). De nombreuses communes se sont ainsi

appuyées sur la jurisprudence Quetigny pour faire retirer par exemple les panneaux 4 x 3 qui défiguraient leurs entrées de ville.

Depuis 2015, la compétence en matière de réglementation relative aux dispositifs de publicité revient à la communauté urbaine qui a prescrit en juin 2015 l'élaboration d'un RLPI sur son territoire.

4 types de zones en agglomération

Après la réalisation d'un diagnostic de la publicité, des enseignes et pré-enseignes dans l'agglomération (plus de 950 dispositifs) où Quetigny a réaffirmé sa volonté d'une restriction forte en matière d'affichage publicitaire, un état des lieux complet a permis d'engager l'élaboration du RLPI accompagnée d'une importante concertation avec une volonté de cohérence à l'échelle de la métropole dijonnaise.

Le RLPI édicte ainsi les règles (format, conditions d'implantation) des dispositifs publicitaires autour de 4 types de zones en agglomération. Particulièrement

restrictives dans les sites patrimoniaux remarquables, ces règles limitent et harmonisent les dispositifs publicitaires (surface et densité) dans les secteurs à dominante résidentielle, sur les axes du tramway, aux entrées routières de l'agglomération et enfin aux zones d'activités et centres commerciaux périphériques. A noter que le RLPI va plus loin que la réglementation nationale étendant de 3 heures supplémentaires la limitation des horaires d'éclairage nocturne des publicités.

L'approbation du RLPI qui prend en compte les attentes et spécificités de Quetigny est prévue pour cet automne. Il s'appliquera aux 24 communes de Dijon métropole et entraînera la mise en conformité des publicités sur le territoire d'ici la fin de l'année 2019 (fin 2023 pour les enseignes). ✨

(1) Cette démarche a été ensuite confortée dans d'autres documents plus récents tels l'agenda 21 local (2013).



Logements collectifs

Deux réhabilitations remarquables

Fort du nouveau plan couleur et matériaux élaboré par la Ville en 2015, certains quartiers de Quetigny reprennent des couleurs et une belle harmonie patrimoniale. C'est le cas pour les quartiers des Huches et de la Fontaine-Village dont les immeubles collectifs bénéficient de réhabilitations importantes conduites par le bailleur social Scic Habitat Bourgogne.

83 à 85 rue Saint Fiacre

Ravalement de façades, améliorations installations électriques, remplacement des menuiseries, des appareils sanitaires, des faïences, revêtement de sols des pièces humides.

Coût : 2 375 000€ pour 123 logements (1 à 7 place du Suchot, 83 à 85 rue Saint Fiacre et 51 à 63 rue de la Veuglotte).



22-30 rue des Huches

Traitement façades et toiture (isolation thermique, étanchéité...), rafraîchissement des parties communes, amélioration du confort des logements (remplacement des fenêtres et portes fenêtres, des appareils sanitaires, des installations électriques...)

Coût : 1 700 000€





Projet Coeur de ville

C'est parti !

Très attendu, le coup d'envoi du projet phare du mandat qui vise à dynamiser le centre-ville vient d'être donné. Les premiers travaux de requalification des espaces ont débuté sur l'îlot situé à l'angle des avenues du Château et du Cromois.

A l'issue d'une démarche de réflexion, d'études et d'une très large concertation, une nouvelle page de l'histoire urbaine de Quetigny s'ouvre avec à terme de nouveaux services, logements, commerces et équipements au cœur de la ville. Pour rappel, ce projet s'appuie sur des principes innovants de développement durable et de bien habiter ensemble et vise à conforter le lien social, l'animation, les services et le commerce de proximité essentiels à l'attractivité du centre-ville.



Plan de situation du futur quartier de l'îlot A à l'angle des avenues du Château et du Cromois.

Calendrier

Phasages de travaux juin 2017 / août 2018

Planning de travaux évolutif en fonction des intempéries.

> Fin juin à début septembre 2017

Démolition des anciennes bâtisses de l'îlot A au 1, 3, 5bis, 5ter de l'avenue du Cromois. A noter qu'anticipant le projet de centralité, la Ville est propriétaire de ces terrains depuis de nombreuses années.

> Octobre 2017 à mars 2018

Travaux de viabilisation de l'espace îlot A avec les créations de voiries provisoires (concassé) et de l'ensemble des réseaux d'alimentation et d'évacuation des futurs logements (eau, électricité, chauffage urbain, assainissement, fibre optique).

> **Fin 2017** (sous réserve) : démarrage de la démolition de l'immeuble Scic Habitat Bourgogne situé à l'angle de l'avenue du Château et de la rue des Huches.

> Février à fin août 2018

Février 2018 :

début des travaux de modification des réseaux (assainissement, eaux pluviales) de la place centrale Roger-Rémond en préalable à l'accueil du nouveau revêtement de sol.

Mars 2018 :

modification du parking (proche Super U) avec la création d'aménagements pour la rétention des eaux pluviales. Ce parking jouxtera le futur immeuble de SCIC Habitat Bourgogne situé à l'angle des avenues du Château et du Stade.

Mai 2018 :

Démarrage des travaux de revêtement de surfaces avec la pose de nouveaux dallages sur la Place centrale Roger-Rémond.



Les aménagements dans les quartiers

Des travaux sont réalisés dans différents quartiers de la ville. La Municipalité entretient son patrimoine pour une meilleure qualité de vie.

Maternelle des Aiguisons **LA PHASE 2 ENGAGÉE CET ÉTÉ**



Bénéficiant d'une réhabilitation lourde sur 4 ans pendant les périodes estivales pour un coût à hauteur de 750 000€, l'école maternelle des Aiguisons va connaître une nouvelle phase de travaux cet été. La phase 2 engagée du 7 juillet au 1^{er} septembre sera consacrée au remplacement des menuiseries extérieures de 3 salles de classes, au traitement de désamiantage des sols des axes de circulation, dortoir et des deux dernières classes (opération réalisée dans 3 classes en 2016). Après cette étape, les sols des classes et le dortoir bénéficieront d'un revêtement en PVC répondant aux normes environnementales tandis que ceux des couloirs seront en carrelage. Le coût total de cette 2^e phase est estimé à 200 000€ TTC.

Equipements publics **DES TOITURES REFAITES À NEUF**

Présentant des signes de vétusté et des défauts d'infiltration, deux toitures d'équipements publics seront refaites à neuf cet été. Ainsi le toit en « Schingel » de l'école maternelle Nelson-Mandela sera remplacé



par un toit en membrane PVC plus écologique, robuste et étanche. Cette opération se déroulera du 10 juillet au 18 août pour un coût de 70 000€ TTC. Par ailleurs la toiture fibro-ciment du restaurant scolaire des Huches-François-Mitterrand sera remplacée par une toiture en bac acier reconnue également pour ses qualités d'étanchéité. Ce remplacement s'effectuera au mois d'août pour un coût de 75 000€ TTC.

Nature en ville **UN POTAGER ÉPHÉMÈRE DEVANT LA MAIRIE**



Depuis juin, le parvis de la Mairie accueille quatre grandes jardinières composées de tomates, haricots, choux, plantes aromatiques (aneth, thym, sarriette, basilic) et fleurs rose d'Inde. A l'image du jardin partagé des Huches, ce potager éphémère symbolise le retour de la nature en ville qui égaye l'espace minéralisé du parvis de la Mairie. Une initiative municipale qui pourrait être reconduite dans d'autres lieux de la ville. Un potager éphémère que l'on peut admirer mais aussi goûter avec modération.

TRAVAUX DIVERS **Salle Verrey**

Située sur la plaine des Aiguisons en proximité du groupe scolaire, la salle municipale Verrey sera totalement démolie à la rentrée. Fermée depuis

plusieurs mois, cette salle ne correspondait plus aux règles d'hygiène en vigueur. Cette opération de 17 500€ TTC conduite pendant 6 semaines à l'automne fera place à une plateforme végétalisée et engazonnée au printemps 2018.

Décor rond-point



Le nouveau décor du rond-point de la zone commerciale (angle grand marché/ chaland) prend forme avec la pose récente des planches. Evoquant un grand huit, ce décor composé de métal et de bois sera agrémenté de plantations et vivaces annuelles pour un coût de 7 500€ TTC.

Patrimoine communal

L'ancien logement de fonction situé bd des Herbues a été totalement rénové (peintures, mise aux normes électricité, réfections des sols, salle de bain et cuisine) afin d'être transformé en logement d'urgence pour l'accueil de familles ayant perdu accidentellement leur toit (coût 4300€ TTC).

Château des Cèdres

Après des travaux d'aménagement pour accueillir dans de bonnes conditions le Secours Populaire au Château des Cèdres



(Voir page 13), les services municipaux ont réalisé une agréable jardinière végétale et fleurie égayant l'entrée du bâtiment.



Secours Populaire Français

« Des actions nourries de valeurs partagées »



Depuis le 15 mai, le Comité local du Secours Populaire Français dispose de nouveaux locaux plus spacieux et fonctionnels au Château des Cèdres pour accueillir dans de bonnes conditions les personnes qui ont besoin d'aide. Inauguré le 9 juin dernier en présence du président national SPF Julien Lauprêtre, ces locaux mis à disposition par la Ville offrent de nouvelles perspectives d'actions à l'association solidaire. Explication avec Mireille Gauthier, Secrétaire générale du Secours Populaire Français.



Quelles sont les principales actions du Secours Populaire Français ?

« Les actions sont guidées par les valeurs partagées au sein du secours populaire français : Solidarité, indépendance, tolérance, responsabilité. A l'origine, il s'agissait essentiellement d'apporter aide alimentaire, vestimentaire et conseils. Puis, le champ des actions s'est élargi aux aides financières (factures de loyers, d'énergie...), aux aides pour un meilleur accès aux soins, à la scolarisation, à la culture et aux loisirs, aux vacances, aux échanges entre les personnes, les cultures... »

Qu'apporte ce changement de lieu aux activités de votre association ?

« Notre installation au château des Cèdres a, d'ores et déjà, apporté un sentiment d'appropriation, par tous, des actions de notre comité. En effet, le déménagement a mobilisé, de manière très forte, l'équipe élargie des bénévoles auxquels se sont jointes de nombreuses personnes accueillies et qui ont tous eu le souci, quel que soit leur fonction, de savoir qui avait besoin de quoi et pour quoi faire.

Nos actions habituelles vont maintenant se faire dans de bien meilleures conditions pour tous. L'attente pour les distributions alimentaires ne se fera plus dans une salle adaptée et accueillante, l'espace de distribution et de stockage des denrées alimentaires est enfin tempéré (finis le grand froid en hiver et les grandes chaleurs en été), la boutique de vêtements et accessoires est une vraie boutique, claire, agréable et bien sûr ouverte à tous, le bureau d'accueil est spacieux et permet la confidentialité et le travail administratif (comptabilité, dossiers vacances, organisation...) peut se faire dans le calme »

D'autres actions de services sont-elles envisagées ?

« En effet, ces nouveaux locaux nous permettent d'envisager de nouvelles actions, seul ou en partenariat avec les associations et/ou structures présentes à Quetigny. Ainsi, un professionnel consacre, depuis juin, deux matinées par mois à un

temps individuel de parole et d'écoute, dans une pièce dédiée.

Un atelier de couture devrait pouvoir être mis en place à l'automne, ainsi que des rendez-vous avec une coiffeuse, un espace internet en libre-service et la mise à disposition d'un jardin familial. Nous devrions pouvoir organiser une braderie par trimestre dès la rentrée de septembre.

Nous voulons aussi apporter, avec l'appui de la fédération de Côte-d'Or, une aide plus soutenue à un accès à la culture, aux loisirs, aux vacances ainsi qu'aux soins dentaires et ophtalmiques. Nous avons aussi des idées de projets à mener en commun avec des écoles et d'autres associations de Quetigny notamment sur la solidarité internationale, le gaspillage...

Les idées et la volonté des bénévoles ne manquent pas. Mais nous avons toujours besoin d'argent et de bénévoles ! » ✨



Ils espéraient un podium, ils décrochent l'or



Photo : Collège

L'aventure de Lilou Parigot, Maribelle Henky, Antoine Parigot et Valentin Skowronek, élèves de la section sportive du collège Jean-Rostand, se termine sur le podium. Leur spécialité : la course d'orientation. Ils décrochent l'or, dans la catégorie excellence, le haut niveau du sport scolaire. Virginie Minot, leur professeure d'EPS en charge de la section, explique cette réussite «Les 4^e, parrains des 5^e, ont guidé les plus jeunes et se sont préparés jusqu'au Championnat de

France. Chaque étape a été un moment de convivialité mais c'est avec sérieux et détermination qu'ils ont passé les départementaux remportant tous les titres, les championnats d'académie où ils ont décroché leur ticket pour les France, et enfin le Championnat de France à Aydat (près de Clermont-Ferrand), en évoluant sur un terrain peu ordinaire : les cheires volcaniques». Leur sérieux, leur technicité et leur maîtrise ont payé. Le jeune coach Lucas Hublart, la jeune reporter Elyne Cheutin et la jeune arbitre Amandine Porche ont accompagné le groupe durant ces deux jours. ✨

AGENDA ASSOCIATIF

> JUILLET

Jeudi 13

Festivités à partir de 18h place de l'Abbé Picard en présence de nombreuses associations

Vendredi 14

Cérémonie au monument aux Morts à 12h15 suivie d'un apéritif avec la Fanfare municipale

Dimanche 23

Vide grenier des Jardiniers, de 8h à 18h, allée des Jardins familiaux. Buvette/restauration/entrée gratuite / 06 26 93 65 76

> AOÛT

Mardi 29

Fête de l'enfance de 14h à 17h parc du Grand Chaignet

> SEPTEMBRE

Samedi 9

Journée découverte «Loisirs et activités» de 14h à 18h à l'espace Mendès-France

TELEGRAMMES

> KERROUM, L'EUROPE EN ARGENT

Vice-Champion d'Europe depuis la compétition qui s'est déroulée à Zagreb le 15 juin dernier, Hamed Kerroum ajoute ce précieux titre aux nombreux déjà en sa possession ! Une 2^e place qui s'est jouée à la dernière seconde de la finale contre le slovaque. Cet athlète reconnu de l'ASQ judo se prépare activement pour les Championnats du monde vétérans (20-22/09) auxquels participera également son camarade émérite Gérard Olivet.

> TIR : JEUNESSE & PALMARÈS

Le jeune quetignois Antonin Khatri, 10 ans, évolue en catégorie poussin dans la discipline du tir sportif, dans laquelle il décroche cette année le titre départemental ainsi que le titre régional (pistolet à 10 mètres). Il s'entraîne au Club de tir de la Police à Longvic, en vue des championnats de France qui ont lieu le 9 juillet 2017 à Lorient.

> LE GOLF EN D1

L'équipe masculine Mid-amateurs 2017 de l'Association sportive du Golf de Quetigny, sous l'impulsion de son capitaine Jean-Christophe Delmas a validé sa montée en D1 en juin à Saint Malo. Il s'agit du plus haut niveau des amateurs de + de 30 ans. Ils font aujourd'hui partie des 16 meilleures équipes françaises dans cette catégorie d'âge.

> UN DEMI-SIÈCLE DE FOOT

Samedi 17 juin, l'ASQ Football a soufflé ses 50 bougies. Un match s'est joué avec d'anciens membres du club et le président Thibaut Guérin s'est vu remettre l'écrin d'argent. Le lendemain, le club a gravi une belle marche en accédant à la 3^e division nationale. Une belle récompense pour l'ensemble du staff et des bénévoles du club.

Festival & En Quet'd'ailleurs Fête de la musique

EN IMAGES

Un 21 juin aux couleurs du monde, jour de canicule météorologique et culturel, a clos la 2^e édition du Festival En Quet'd'ailleurs. Des animations effrénées ont entraîné les petits comme les grands (instruments géants, jeux d'eau, contes, cirque, spectacle participatif, démonstrations de danses, atelier sérigraphie) dès 14h. Des choix musicaux soignés et variés ont pris le relais à 18h avec la franco-sarde Lou Di Franco accompagnée par des élèves de l'atelier de pratique vocale du collège Jean Rostand, le Big band de poche des musiciens amateurs de Quetigny (EMMDA) Chevigny, les talentueux musiciens et chanteurs colombiens de la Mambanegra et Ivan Rua Puertas alias DJ Buenavibra. Un programme résolument épicé, relevé par la chaleur de ce premier jour d'été. Extraits en images (album complet sur [Vivre à Quetigny](#)).



e t



A l'affiche

- 📍 Les élèves de l'École Municipale de Musique, de Danse et des Arts sur scène :
 - Concert du Parcours Chanson avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Dijon, samedi 1^{er} juillet à 20h à l'Espace Mendès-France.
 - Spectacle des classes de danse dimanche 2 juillet à 17h à l'Espace Mendès-France. Gratuits sur réservation au 03 80 71 97 80.
- 📍 Lectures et jeux (Bibliothèque/Ludothèque) :
 - Les jeudis 13, 20 et 27 juillet de 9h30 à 11h30 au parc Henri-Détang
 - Les vendredis 21 et 28 juillet de 16h30 à 18h30 au parc du Grand Chaignet. Gratuit.
- 📍 Ciné plein air « Shaun le mouton », mardi 29 août à 21h au Parc du Grand Chaignet.
- 📍 Spectacle de rue / ouverture de saison « Les Frappovitch » vendredi 15 septembre à 19h Place centrale Roger-Rémond.

Vous rendre compte

Cela fait trois ans que nous avons été élus. Depuis mars 2014, de nombreux chantiers ont été conduits. Des projets ont vu le jour, d'autres sont en cours ou restent à réaliser.

Malgré des contraintes financières de plus en plus importantes pour les collectivités locales, nous mettons en œuvre les engagements pour lesquels vous nous avez élus dans un esprit de responsabilité.

À l'automne, nous viendrons vous présenter notre bilan à mi-mandat car il est de notre devoir de vous rendre compte. Vous pourrez alors juger concrètement du travail effectué, nous demander des explications sur tel ou tel projet ou nous interpellier sur certains de nos choix.

Notre feuille de route municipale est claire et précise. Nous l'avons anticipée, préparée, budgétée et annoncée dès 2014. Cependant, nous attendons avec une grande vigilance – voire une méfiance – les mesures que prendra le nouveau

gouvernement dans les mois à venir sur certains sujets.

Le projet de suppression de la taxe d'habitation annoncée par le Président de la République pendant sa campagne inquiète notamment de nombreux maires et élus locaux tous bords politiques confondus. **Si une réforme est nécessaire pour rendre cet impôt plus juste**, elle ne devra pas se faire au détriment des communes, petites et grandes, dont c'est l'une des rares recettes maîtrisées.

Nous voulons la garantie de poursuivre notre mission de service public en toute indépendance et autonomie comme le garantit le principe de décentralisation. Nous rappelons que l'échelon communal est l'un des garants essentiels de la cohésion sociale et de l'investissement public local.

Les élus de la majorité municipale

Compte Administratif 2016 : les chiffres parlent

L'élection législative de juin 2017 vient clore plus d'un an de « campagne électorale » avec les primaires, l'élection présidentielle et législative.

La situation est clarifiée, Emmanuel Macron a une majorité absolue. Il peut faire le programme pour lequel il a été élu. Nous ne pouvons que souhaiter sa réussite car, au-delà des sensibilités de chacun, l'important c'est le redressement de notre pays. C'est aussi vrai pour Quetigny qui est une belle ville, riches de ses habitants. Mais elle souffre de difficultés, surmontables si vos élus agissent !

Pour cerner l'action de vos élus, le compte administratif est la traduction des actions de la majorité. Et sa lecture est riche d'enseignement... Masse salariale écrasante, investissements en chute libre, impôts locaux en hausse constante, capacité financière qui se dégrade... On assiste progressivement à un endormissement

de la ville que la majorité socialiste cache derrière un projet de densification de 400 logements en plein centre-ville. Il ne suffit pas de construire des logements pour changer une ville. Il existe pourtant des leviers pour agir à Quetigny. On peut investir plus largement dans nos écoles, dans les infrastructures sportives, renforcer la sécurité, soutenir d'avantage les associations qui font vivre Quetigny... bref, préparer l'avenir. Mais pour cela, il faut la volonté de faire réussir notre ville. Ce n'est pas ce que nous enseignent les comptes de la ville version socialiste.

Damien Thieuleux, Sébastien Kencker, Dominique Sergent, Marie Grenier, Didier Simoncini. Groupe « Agir pour Quetigny »

La Gauche est morte, vive la Gauche !

Après le Fouquet's sarkozyste, après la sauce hollandaise aux pruneaux de Valls, une majorité très relative de nos concitoyens va nous faire « essayer » le produit Macron, lancé tardivement sur le marché, mais dont l'emballage recyclable et les additifs, colorants et autres conservateurs ont séduit.

Heureusement, la tentation d'« essayer » le poison fermenté du Front National a été évitée.

Il reste des miettes PS (Presque Solubles), quelques croûtons LR (Les Rassis) prêts à se fondre dans la tambouille macronienne, et une ration de survie de gauche plus ou moins « insoumise »...

Autour de la table du Conseil Municipal, les membres de la majorité PS se sont partagés entre le soutien à Kheira Bouziane et la candidate officielle soutenue par le Président du Grand Dijon/Métropole. Parmi eux / elles, aucun-e ne s'est

ouvertement déclaré-e macronien-ne... pour le moment ! Attend-on de connaître le goût / le coût de la soupe, plus ou moins « salée » mijotée par le chef, ou bien tire-t-on enfin les leçons de ce naufrage politique pour recomposer une Gauche digne de ce nom ?

Et la Gauche Alternative dans ce champ de ruines ? Son volontarisme unitaire – qualifié par certains de « tripatouillage » (sic) ! - a pesé bien peu face aux ogres hégémonistes. Génétiquement insoumise, elle poursuivra son combat pour la constitution d'un front de luttes, politique et social, car elle a une grande faim de démocratie, de justice, d'écologie...

Pierre Abecassis
Conseiller municipal Gauche Alternative de Quetigny



LE GUICHET UNIOUE DE L'EST DIJONNAIS

est une structure officielle décidée par l'Etat (contrat de ville) voulue et gérée par notre ville.

ACCUEIL : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
22, avenue du Château - Quetigny
☎ 03.80.48.41.00. E-mail : guichet-quetigny@quetigny.fr

CCAS : SERVICE SOCIAL MUNICIPAL ET PÔLE SENIORS

03.80.48.41.20

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) regroupe le Service Social Municipal et le Pôle seniors. Aides légales et facultatives (bourse sport et culture, jardin familial, insertions socio-professionnelles...) suivant le quotient familial.

Accueil secrétariat :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanence du travailleur social (60 ans et +) :
Chaque lundi et mardi de 9h à 11h30.

POINT RELAIS CREATIV' (compétences et emploi) ET SERVICE AGIR POUR L'EMPLOI

03.80.48.41.10

Ce service municipal est ouvert à tous, demandeurs d'emploi, personnes à la recherche d'informations, de formation, employeurs en recherche de salariés...

Accueil secrétariat :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Présence du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) uniquement sur prescription.

Mission locale :
Accueil des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire du lundi au vendredi sur rendez-vous.

PERMANENCES DES INSTITUTIONS

CSF Information Consommation

Chaque 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 9h30 à 11h30.

CLES 21 (Compter, Lire, Ecrire, Savoir) Lutte contre l'illettrisme

Chaque 4^e mardi du mois de 9h à 11h30 (sur rendez-vous).

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Accueil téléphonique au 3646.
Mise à jour de carte Vitale possible sur borne CPAM. Dépôt courrier dans boîte aux lettres relevée les lundi, mercredi et vendredi avant 14h (sauf jours fériés).

CIDFF 21 (droit des femmes et familles)

Sur rendez-vous au 03 80 48 90 28.
Permanences téléphoniques :
- lundi de 13h à 14h (Conventions collectives des assistants maternels).
- vendredi de 13h à 14h (Droits de la famille).

Solidarité femmes

4^e jeudi du mois de 9h à 11h30 (sur rendez-vous).

Conciliateur de justice / Cité judiciaire

Sur rendez-vous lundi, jeudi de 14h30 à 16h30.

EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)

Soutien / conseils aux créateurs d'entreprise et d'association.
Sur rendez-vous.

Permanence des avocats

Chaque 1^{er} vendredi du mois de 9h à 12h.
Uniquement sur rendez-vous.

LES SERVICES DU CONSEIL GENERAL 03.80.63.27.20

Accueil Solidarité Familles de l'Est Dijonnais

Pour les familles avec enfants mineurs à charge et personnes de moins de 60 ans.

Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Assistantes sociales Sur rendez-vous.

Protection Maternelle Infantile

Pour les femmes enceintes et celles ayant des enfants de moins de 6 ans.

Chaque mardi de 14h à 17h sur rendez-vous.

Permanence Puéricultrice

Chaque jeudi de 14h à 16h30 sans rendez-vous.

ANTENNE DE GESTION DE LA CAF

Accueil téléphonique pour tous les allocataires de 8h30 à 16h30.

☎ 0 810 25 21 10

Borne CAF à Château Services
Attestation, suivi du dossier et des paiements, simulation des droits APL.





LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE...



Jean-Marie Vallet
1^{er} adjoint délégué au patrimoine, aux projets urbains et à la tranquillité publique.



Catherine Gozzi
2^e adjointe déléguée à la solidarité.



Moulay Jellal
3^e adjoint délégué à l'action éducative et au jumelage-coopération.



Isabelle Pasteur
4^e adjointe déléguée aux finances et au développement économique



Mario Luchin
5^e adjoint délégué à l'accessibilité et à la prévention des risques.



Odile Lours
6^e adjointe déléguée aux sports et à la vie associative



Philippe Schmitt
7^e adjoint délégué au développement soutenable, à la transition écologique et à l'économie sociale et solidaire.



Sandrine Mutin
8^e adjointe déléguée à l'action culturelle



Valentin Gnahourou
conseiller municipal délégué à l'engagement citoyen et à la démocratie participative.



Patricia Bonneau
Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et à la petite enfance.



Saïd Bennis
Conseiller municipal délégué au contrat de ville.

Les habitants ont la possibilité de rencontrer un adjoint au Maire de permanence **chaque samedi à la Mairie de 10h30 à 12h.**

Si vous avez un problème particulier, si vous souhaitez évoquer certains sujets, vous avez la possibilité de dialoguer avec un élu sans rendez-vous. Si vous désirez une réponse précise à une question technique, il est souhaitable d'écrire préalablement afin d'expliquer exactement la question ou le problème que vous soulevez.

**Mairie de Quetigny
Permanence des Adjointes
Place Théodore-Monod
21800 Quetigny**

MEDECINS DE GARDE

Pour contacter un médecin de garde, appeler votre médecin qui vous orientera vers le service de garde en soirée et pour le week-end.

**N'OUBLIEZ PAS :
LE MEDECIN DE PREMIER SECOURS EST VOTRE MEDECIN GENERALISTE OU UN GENERALISTE DE GARDE. LE 15 EST RESERVE AUX URGENCES VITALES.**

Epicerie sociale
APPEL AUX BÉNEVOLES



L'épicerie sociale et solidaire «EPI-MUT» à Quetigny recherche des bénévoles pour effectuer différentes missions. Quelques heures de leur temps suffisent pour l'approvisionnement le matin, l'étiquetage et la mise en rayon et/ou l'accueil du public l'après-midi, le tri des vêtements, l'animation. Vous pouvez contacter Epimut, situé au 2Bis rue des Charrières à Quetigny au 03.80.46.89.49 de 9h à 12h30 / 14h à 17h.

Contre les cambriolages, ayez le bon réflexe

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

La gendarmerie et la police municipale veillent sur les logements laissés vides pour les vacances. Afin de limiter les risques liés aux visites



indésirables de vos habitations pendant les vacances, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile ou à la police municipale votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile. Avant de partir, vous pouvez passer remplir le formulaire de demande individuelle, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à la police municipale - Place Théodore-Monod - Quetigny au 03.80.48.28.40 ou à la gendarmerie de Quetigny - allée des jardins au 03.80.46.33.36.

Canicule
CONSEILS POUR PRÉVENIR LES RISQUES

A tous les âges et en particulier pour les publics fragiles, la vigilance est de mise en cas de fortes chaleurs. Voici quelques conseils du CCAS pour prendre soin de soi, de son entourage :

- s'hydrater régulièrement,
 - éviter les efforts,
 - éviter de sortir aux heures les plus chaudes,
 - maintenir son logement au frais : fermer les volets,
 - donner des nouvelles à vos proches.
- Par ailleurs, le CCAS de la Ville de Quetigny propose pour les personnes âgées de 65 ans et + les services suivants en cas de déclenchement : salles municipales climatisées, appareils de rafraîchissement à domicile (sous conditions), appels de convivialité et mobilisation du personnel municipal pour assurer les permanences en week-ends et jours fériés. Renseignements au 03.80.48.41.20.*



HORAIRES DÉCHETTERIE

Bld de la Croix Saint-Martin
☎ 03.80.71.03.13.

Horaires d'été du 2 mai au 31 octobre

Du lundi au vendredi de 9h à 13h
et de 14h à 19h. Le samedi de 9h
à 19h, le dimanche de 9h à 13h.



**La déchetterie est ouverte
7 jours sur 7.** (sauf le 1^{er} janvier,
1^{er} mai et 25 décembre) Elle est
réservée aux particuliers. **Son
accès est gratuit.** Un agent vous
accueille, contrôle les apports et
vous oriente sur le site.

A la déchetterie, JE DÉPOSE :

déchets verts, papiers cartons
pliés, verre d'emballage (bou-
teilles, pots, bocaux), ferraille,
pneumatiques, textiles, bois,
plastique, déchets d'équipements
électriques et électroniques,
ampoules basse consom-
mation, huile moteur, filtre à huile,
déchets diffus spécifiques (acides,
solvants, vernis...), huiles de fri-
ture, huiles de vidange, batteries
de véhicule léger, incinérables tout
venant, gravats / inertes, plaques
de plâtre

Mais JE NE DÉPOSE PAS :

ordures ménagères, déchets
d'activités industrielles, artisa-
nales et commerciales, déchets
putrescibles (sauf déchets verts),
amiante, déchets explosifs et
radioactifs, bouteilles de gaz,
extincteurs, déchets anatomiques
et infectieux, médicaments.



HOTEL DE VILLE

Place Théodore-Monod
21800 Quetigny

Accueil du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.30

Fax : 03.80.48.28.31

Courriel : mairie@quetigny.fr

Accueil de Loisirs des Huches Activités périscolaires

Accueil secrétariat les lundi, mardi
et vendredi de 9h à 11h et de 15h à
17h30, le mercredi de 9h à 11h et
de 16h30 à 18h et le jeudi de 15h à
17h30. (fermé le jeudi matin).

☎ 03.80.46.24.52

Bibliothèque Municipale

Fermée le lundi. Mardi de 16h à
18h30, mercredi de 13h30 à 18h30,
jeudi de 16h30 à 18h30, ven-
dredi de 15h30 à 19h, samedi de
10h à 16h30. Modification d'horaires
pendant les vacances scolaires.

☎ 03.80.46.29.29

Château Services

Accueil du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.41.00

Centre de Facturation Unique

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et
de 13h30 à 17h30 (mercredi jusqu'à
16h30). Fermé les mardi et jeudi matin.

☎ 03.80.48.28.63

Multi accueil petite enfance

2 mois et ½ à 4 ans

Unité avec repas : du lundi
au vendredi de 7h30 à 18h30

Unité sans repas : du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h et de 13h45 à 18h30.

☎ 03.80.46.24.47

Ecole Municipale de Musique, de Danse et des Arts

Espace Léo-Ferré

47 bis rue des Vergers

Lundi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à
17h45, mercredi de 13h30 à 17h15,
mardi, jeudi et vendredi
de 14h à 17h30.

☎ 03.80.71.97.80.

Service Enfance et Jeunesse

Espace Pierre-Desproges

3, rue de l'Espèce à Quetigny
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de
14h à 19h. Le samedi de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.29.96

Point relais CREATIV' (Compétences et Emploi) et service Agir pour l'emploi

Ouverture du lundi au vendredi de 9h
à 12h et de 14h à 17h

☎ 03.80.48.41.10

Police Municipale

Accueil secrétariat
du lundi au vendredi de 9h à 12h et
seulement le mercredi de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.28.40

Relais

Assistantes Maternelles

Permanences le jeudi de 14h à
18h30, les lundi, mardi, mercredi,
vendredi sur rendez-vous.

☎ 03.80.46.70.76

Service Culturel

Accueil secrétariat du lundi au
vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à
17h30, le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.43

Service Sports Vie associative

Accueil secrétariat du lundi au ven-
dredi de 11h à 12h et de 13h30 à
17h30, le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.50

Service Social

Accueil du lundi au vendredi de 9h à
12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.41.20

Services Techniques

Accueil secrétariat du lundi au ven-
dredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.28.60

URGENCES

SAMU: 15
Pompiers: 18
Police: 17

Gendarmerie de Quetigny

1 Allée des Jardins, bureaux ouverts
du lundi au samedi de 8h à 12h et de
14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h
et de 15h à 18h

☎ 03.80.46.33.36

(permanences téléphoniques 24/24)

SOS 21 Visites et urgences médicales

☎ 03.80.78.68.68.



13 & 14 JUILLET 2017

la fête en liberté

Les organisateurs des festivités

- Solidarité Lao
- FNACA
- Les Jardiniers
- Amicale Don du sang
- Boule Quetignoise
- M. Prin
- Elezo
- Fanfare Municipale
- Association France Nous Réunis
- Association des Maliens de Dijon
- ADEC
- Secours populaire
- Les Vendangeurs
- La Croix Rouge
- Quetigny-Environnement
- ASQ boxe française
- Ville de Quetigny

Retraite aux flambeaux

Départ Place de l'Abbé-Picard à 22h
Circuit dans le quartier des Allées
Cavalières
Arrivée au Stade les Cèdres.

Rendez-vous Place de l'Abbé-Picard

13 juillet

A partir de 18h : concours de boules.

A partir de 18h : stands de tir adultes et enfants, chamboule tout, stand de pêche à la ligne, manège pour enfants, loterie «enveloppes», jeu du lancer de fer à cheval, stands de spécialités Laotiennes, Béninoises, Maliennes, Camerounaises, afro-antillaises), panier garni à gagner, buvette - buffet - repas, soupe à l'oignon...

A partir de 20h : distribution de lampions.

A partir de 21h : bal avec l'orchestre « Carte postale »

A partir de 21h45 : retraite aux flambeaux avec la Fanfare Municipale et les Vendangeurs.

A 23h15 : Feu d'artifice sonorisé au stade Les Cèdres.
Arrêt des animations à 1h.

14 juillet

A 12h15: cérémonie au Monument aux morts.

A 12h30: apéritif concert sur la place de l'Abbé-Picard avec la participation de la Fanfare Municipale.

Pour le bon déroulement des festivités, des arrêtés du Maire interdisent la vente de pétards sur la commune le 13 juillet de 17h à 1h du matin, ainsi que le stationnement et la circulation place de l'Abbé-Picard du 12 juillet au matin au 14 juillet après-midi.